

Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

1. Débitrice: **Baycorp SA**, Rte de Beaumont 20,
1700 Fribourg

2. Déclaration de faillite: 11.07.2016

3. Suspension de faillite: 02.11.2016

4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 12.12.2016

5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. Remarques: But: conseils, recherches, développement et financement de projets, notamment dans le domaine industriel; le commerce, la représentation, le courtage des matières premières et produits dans le domaine de la technologie, de l'industrie, de la construction, de l'agriculture et de l'énergie. (Réf secteur II)

Office cantonal des faillites, P. Porchet, Substitut

1700 Fribourg

03186131